



Association des Diabétiques d'Angers et sa Région

Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 2014

Procès-verbal

Les membres de l'association ADAR se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, le 15 mars 2014, à 9 H 30, à l'Hostellerie du Bon Pasteur – 49000 ANGERS, suite à une convocation envoyée aux membres, le 3 février 2014.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents ou représentés (liste des participants en annexe).

L'assemblée est présidée par Monsieur CHARRETIER, en qualité de Président en exercice de l'association. Madame CHARRETIER est nommée secrétaire, avec Madame GUILLET.

Conformément à l'article 12 des statuts, plus de la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés à jour de cotisation étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant :

- Rapport moral sur les interventions de l'ADAR 2013,
- Comptabilité exécutée par le CAVA.

Après lecture des différents rapports, le débat s'ouvre entre les participants.

Plus personne ne demandant la parole, le président procède au vote des différents points à l'ordre du jour :